

Début des activités hebdomadaires le lundi 21 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 juin 2021 hors vacances scolaires.

	Activités	Horaires	Lieux
L U N D I	Natation	- 17h à 17h45 (Rdv à 16h50) Petit Bassin Débutants (6 places) Petit Bassin Bons Nageurs (6 places)	Piscine Olympique Antigone – Montpellier
		-17h30 à 18h30 (RDV à 17h20) Grand Bassin Bons Nageurs (12 places) Grand Bassin Compétitions (12 places)	
		-17h45 à 18h30 (RDV à 17h30) Petit Bassin Débutants (12 places)	
		-18h30 à 19h15 (RDV à 18h15) Petit Bassin Débutants (12 places) Petit Bassin Bons Nageurs (12 places)	
	Futsal	-17h à 18h (RDV à 16h55) Grand Bassin (10 places) -18h à 19h (RDV à 17h55) Petit Bassin (10 places)	Piscine Héraclès – Saint Brès
16h45 à 17h45 (RDV à 16h45) Grand Bassin (1m80) (10 places)		Piscine Aqualuna - Lunel	
17h15 à 18h15 : Débutants (10 places) 18h à 19h : Confirmés (10 places)		Halle Alain Le Hetet - Lunel	
Tennis	17h30 à 18h30 (12 places)	Tennis Club - Saint Clément de Rivière	
M A R D I	Sport de combat	17h30 à 19h (12 places)	Dojo Halle Alain Le Hetet - Lunel
	Escalade	17h30 à 18h30 (6 places)	- Halle des Sports, Prades le lez (12 séances) - Altissimo Grabels (4 séances) - Rocher de Cazevieille (3 séances)
	Tennis de Table	17h à 18h (8 places)	Salle MCSA - Beaux-arts - Montpellier
	Fitness	18h à 19h (8 places)	Salle MCSA – Beaux-arts - Montpellier
	Arts du Cirque	19h à 20h (8 places)	Salle MCSA – Beaux-arts - Montpellier
M E R C R E D I	Tir à l'arc	17h00 à 18h00 (10 places) 18h00 à 19h00 (10 places)	IME Les Muriers - Montpellier (<i>novembre à mars</i>) et terrain extérieur de Montferrier (<i>septembre à octobre et d'avril à juin</i>)
	Football	17h à 18h : Débutants (15 places) 18h à 19h30 : Confirmés / Compétitions (15 places)	Terrain de foot IME Les Mûriers - Montpellier
	Danse	18h à 19h (8 places)	Salle MCSA – Beaux-arts - Montpellier
J E U D I	Entretien de la condition Physique	17h30 à 18h30 (10 places)	Salle MCSA – Beaux-arts - Montpellier
		17h à 18h (10 places)	Salle Marcou - Lunel
	Judo	17h30 à 18h30 : Débutants (12 places) 18h30 à 19h30 : Confirmés / Compétitions (12 places)	Gymnase de la Babote – Centre-ville - Montpellier
	Musique Percussion	18h30 à 19h30 (10 places)	Salle MCSA – Beaux-arts - Montpellier
Football	20h à 21h30 : Confirmés / Compétitions (15 places)	Stade de la Rauze - Près d'arènes - Montpellier	
S A M E D I	Marche Nordique	1 samedi par mois de 11h à 13h (12 places)	Programme de sorties sur le secteur Lunellois - Programme de sorties sur le secteur Montpellierain



Merci de préinscrire le ou les sportifs avant le début des activités en envoyant un mail à contact@mcsa34.com ou par téléphone au 04 67 79 23 40 ou au 06 18 03 96 03

PROCEDURE D'INSCRIPTION ACTIVITES HEBDOMADAIRES

Saison 2020 - 2021

Conditions d'inscriptions

- Avoir **rempli et signé le formulaire d'adhésion** ci-présent (page 4)
- Avoir **rempli et signé le formulaire licence individuelle** ci-présent (page 5) et pris connaissance de la notice individuelle (à télécharger sur le site internet du MCSA www.mcsa34.com/inscription)
- Avoir **rempli et signé le formulaire d'autorisation** (page 6)
- Être à jour de sa **cotisation (règlement par chèque à l'ordre du MCSA, en espèce, ou par virement)**. Paiement maximum en 6 fois (indiquer au dos du chèque le mois d'encaissement).
- Pour les renouvellements et pour les nouveaux licenciés**, avoir fourni **un certificat médical** autorisant la pratique du sport (voir formulaire joint en page 7).
NB : Dans le cadre des modalités et consignes de reprise post confinement, lié à l'épidémie de Covid-19, le certificat médical est obligatoire.

DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET LE 29 NOVEMBRE 2020
APRES CETTE DATE NOUS N'ACCEPTERONS PLUS LE SPORTIF EN SEANCE

Compétiteurs

- Fournir le **certificat médical** mentionnant **En Compétition**
 - Fournir la **Fiche Médicale**
 - Fournir la photocopie de la **Carte Vitale** et de la **Mutuelle**
 - Fournir la **Classification FFSA du sportif** réalisée par deux référents éducatifs si vous êtes nouveaux licenciés
- Pour les **joueurs de football de moins de 21 ans souhaitant participer aux compétitions, un certificat médical de surclassement** est exigé.

Nous accompagnons les sportifs aux compétitions Sport Adapté pour les activités football, futsal, natation, tir à l'arc, judo, et tennis de table.

Notez les dates de nos évènements de cette saison 2020/2021 :

JAMA le samedi 28 novembre 2020 de 9h30 à 12h
Expériences de scène le mercredi 2 et jeudi 3 décembre 2020 à 20h
Tournoi Futsal Loisir le samedi 23 janvier 2021 de 9h30 à 16h
Open d'escalade le dimanche 21 mars 2021 de 9h30 à 12h30
Chacun sa foulée samedi 10 avril 2021 de 9h à 16h
Journée Sport Adapté à Lunel le samedi 5 juin 2021 de 10h à 16h

Suivez nos actualités sur notre page Facebook : Montpellier Culture Sport Adapté

TARIFS ACTIVITES HEBDOMADAIRES Saison 2020 - 2021

Tarifs Activités Hebdomadaires

Les tarifs comprennent :

- l'adhésion au MCSA
- la ou les activités hebdomadaires pratiquées
- la licence sportive FFSA avec ou sans les options d'assurance (garanties d'assurance Responsabilité Civile FFSA et garanties individuelles en sus). Voir les garanties dans la Notice individuelle ((à télécharger sur le site internet du MCSA www.mcsa34.com/inscription)).

Merci de cocher le choix de l'assurance retenue sur le formulaire Licence Individuelle saison 2020/2021 en page 5 du dossier d'inscription.

NB : Le tarif des activités hebdomadaires vis-à-vis des saisons précédentes a été augmenté de 5 € car le tarif de la licence FFSA au niveau national a été augmenté de 5 € par la Fédération Française du Sport Adapté.

Sans Responsabilité civile (Fournir une attestation de Responsabilité Civile)	Avec Responsabilité civile FFSA	Avec l'assurance individuelle B1 (Garantie de base)	Avec l'assurance individuelle B2	Avec l'assurance individuelle B3
180 €	180,95 €	182 €	185 €	191 €

Activité Hebdomadaire Supplémentaire	80 €
---	-------------

Surcoût Activité Escalade	20 €
----------------------------------	-------------

Forfait Compétition	10 €
----------------------------	-------------

Tarifs Sorties Marche Nordique

Marche Nordique pour les sportifs déjà licenciés FFSA	Marche Nordique avec prise de licence sportive FFSA				
	Sans Responsabilité civile (fournir une attestation de responsabilité Civile)	Avec Responsabilité civile FFSA	Avec l'assurance individuelle B1	Avec l'assurance individuelle B2	Avec l'assurance individuelle B3
65 €	102 €	102,95 €	104 €	107 €	113 €

REGLEMENT

Nous acceptons les règlements en espèce, chèque (à l'ordre du MCSA), virements ou chèques vacances.
Paiement maximum en 6 fois (indiquer au dos du chèque le mois d'encaissement).

FORMULAIRE D'ADHESION

2020 - 2021

Civilité de l'adhérent(e)

Nom :

Adresse :

Prénom :

CP :

Ville :

Date de naissance : / /

Tél :

Portable :

Etablissement :

Mail :

(ESAT, FDV, FLE, IME, ITEP, IMP, ATO, FAM, MAS, GEM, SESSAD...)

Merci d'indiquer votre adresse mail afin de faciliter nos échanges

Personne responsable de l'inscription

Nom :

Adresse :

Prénom :

CP :

Ville :

Père

Mère

Tuteur

Educateur

Tél :

Portable :

Mail :

Merci d'indiquer votre adresse mail afin de faciliter nos échanges

Les renseignements ci-dessus restent confidentiels et ne seront utilisés que pour vous transmettre des informations concernant l'association et cas d'éventuel accident.

Activités choisies

Activité et créneau horaire :

Activité et créneau horaire:

Activité et créneau horaire :

Total à régler

Je souhaite inscrire le sportif nommé ci-dessus et m'engage à régler la somme de €
avant le 29/11/2020.

Signature :

Nom du club FFSA : Montpellier Culture Sport Adapté N° d'affiliation : FFSA 34/13

Civilité : Madame Monsieur N° de licence FFSA :

Nom : Prénom :

Né(e).....

Nationalité : Adresse : CP : Ville :

E-Mail :

- | | | |
|---|------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Licence Adulte – compétitive ⁽¹⁾⁽³⁾ | 37 € | (dont quote-part régionale : 9 €) |
| <input type="checkbox"/> Licence Adulte - non compétitive ⁽¹⁾⁽³⁾ | 37 € | (dont quote-part régionale : 9 €) |
| <input type="checkbox"/> Licence Jeune – compétitive ⁽¹⁾⁽³⁾ | 32 € | (dont quote-part régionale : 9 €) |
| <input type="checkbox"/> Licence Jeune - non compétitive ⁽¹⁾⁽³⁾ | 32 € | (dont quote-part régionale : 9 €) |
| <input type="checkbox"/> Licence Dirigeant ou Bénévole | 37 € | (dont quote-part régionale : 9 €) |
| <input type="checkbox"/> Licence Autre pratiquant ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 37 € | (dont quote-part régionale : 9 €) |

(1) La licence FFSA compétitive ou non-compétitive s'adresse exclusivement aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique accueillies dans un établissement ou service spécialisé du milieu sanitaire, médico-social, social ou de l'éducation nationale, dont l'objet est l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental ou psychique (IME, IMPro, ESAT, Foyer occupationnel, FAM, MAS, foyer de vie pour personnes en situation de handicap mental ou de handicap psychique, SAMSAH psychiatrique, SESSAD, Hôpital de jour de psychiatrie et pédopsychiatrie, GEM spécialisé dans l'accueil de personnes handicapées psychiques, CLIS, ULIS, ITEP, MECS...). Au besoin, une attestation de l'établissement ou la structure pourra être demandée par instances fédérales.

(2) La licence Autre pratiquant, s'adressant aux personnes qui ne sont pas en situation de handicap mental et/ou psychique et nécessite un certificat médical.

(3) Certificat médical obligatoire

Date du certificat médical : / / 20.....

Avec contre-indication Sans contre-indication

Pratique en compétition OUI NON

Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la FFSA, sont autorisés à prendre toutes décisions d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.

Autorisation de l'exploitation de l'image du licencié sur tous supports de communication :

OUI NON

Attention : L'assurance Responsabilité civile couvrant les activités physiques et sportives est obligatoire mais non imposée par la FFSA. La garantie accidents corporels est facultative mais vivement recommandée.

J'ai pris connaissance de la présente police d'assurance et je souscris à l'assurance suivante :

(Cochez l'assurance souhaitée ci-dessous)

<input type="checkbox"/> Avec	<input type="checkbox"/> Sans	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> B2	<input type="checkbox"/> B3
RC fédérale et assistance MAIF	RC fédérale	(RC comprise)	(RC comprise)	(RC comprise)
0,95 €	(1)	2,00 €	5,00 €	11,00 €

(1) Si vous ne souhaitez pas souscrire à la RC fédérale, merci de faire parvenir à votre club votre attestation d'assurance mentionnant qu'elle couvre les activités physiques et sportives pratiquées dans le cadre de la FFSA.

Je soussigné président du club certifie l'exactitude des informations portées ci-dessus, notamment celles relatives aux indications médicales.

Date :

Signature du président et cachet du club

Je souhaite adhérer à la FFSA et pratiquer des activités sportives adaptées correspondant à mes choix. Je déclare également avoir pris connaissance du présent formulaire de licence composé de 4 pages (ci-joint) et j'en accepte ses conditions.

Date :

Signature du sportif

Je déclare avoir pris connaissance du présent formulaire composé de 4 pages et j'en accepte ses conditions.

Date :

Signature de son représentant légal

**AUTORISATION A REMPLIR PAR LE SPORTIF
OU LE CAS ECHEANT PAR SON REPRESENTANT LEGAL**

Je soussigné(e) Mme Mr

Père Mère Représentant légal Sportif

Autorise : Nom Prénom

- A prendre une licence sportive auprès de la Fédération Française du Sport Adapté, par l'intermédiaire de l'association **MCSA**.
- A participer aux activités physiques et sportives, y compris les rencontres et compétitions, organisées dans le cadre de la dite Fédération ainsi qu'aux déplacements.
- Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la Fédération Française du Sport Adapté, à prendre toute décision d'ordre médicale et chirurgicale, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.
- MCSA** à utiliser l'image et les paroles du sportif dans la presse écrite, radiophonique et télévisée dans le but de valoriser la pratique des activités sportives et culturelles par ses membres.

COCHER LES MENTIONS POUR LESQUELLES VOUS DONNEZ VOTRE ACCORD

Fait à

Le

Signature :

**CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATIONS A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES EN SPORT ADAPTE
SAISON SPORTIVE 2020/2021**

Nom du club FFSA : MCSA

N° Licence FFSA :

Je soussigné(e), Docteur.....

Certifie après avoir examiné Mme, Mr

Né(e) le

Qu'aucun signe d'affectation cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique de toute activité physique et sportive adaptée « Hors compétition » que le licencié aura choisie. (Participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous).

Qu'aucun signe d'affectation cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « En compétition » dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

-
-
-

RESTRICTIONS OU REMARQUES EVENTUELLES :

NB : pour les disciplines concernées par l'article A 231- du code du sport, modifiés par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce texte (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L. 231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence. Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non renouvellement de sa licence par l'association concernée. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à

Le

Signature & Cachet du médecin :

Civilités

Nom : _____ Adresse : _____
 Prénom : _____ CP : _____ Ville : _____
 Date de naissance : / / Tél : _____ Portable : _____
 Mail : _____

Je souhaite commander les vêtements, tailles et quantités cochées ci-dessous, et je joins à ce bon de commande la somme de : € correspondant au règlement de la commande. *(Paiement possible en espèce, virement ou chèque à l'ordre du MCSA).*

Adressez ou déposez le bon de commande et le règlement au MCSA, 2 rue Ernest Castan 34090 Montpellier. Les vêtements seront à retirer dans nos locaux ou lors des activités sportives hebdomadaires ou évènements sportifs.

A Le

Signature :

Vêtements du Club

Pour la commande de vêtements, veuillez indiquer le ou les vêtements choisis, cocher la taille et indiquer la quantité souhaitée. Vous pouvez venir au MCSA essayer les vêtements.

T-Shirt MCSA = 10 €

Montpellier Culture Sport Adapté

MCSA Lunel Sport Adapté

Taille : S M L XL

Quantité :



Casquette MCSA = 5 €

Quantité :



Pull à capuche = 20 €

Taille : XS S M L XL

Quantité :



Bonnet de bain MCSA = 4 €

Quantité :



Survêtement Hummel MCSA = 35 €

Taille : XS S M L XL

Quantité :

